



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole académique de la formation continue

Affaire suivie par :
Pascal BUREAU
EAFC

Bordeaux, le 3 mai 2024

Mél : eafc@ac-bordeaux.fr
5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Pierre LACUEILLE
Directeur de l'Ecole Académique de la Formation Continue

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du 2nd degré
s/c de Mesdames et Messieurs les DASEN

Objet : Recueil de candidatures pour la formation préparatoire au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques pour l'éducation inclusive (CAPPEI) - Professeurs du 2nd degré – Année 2024-2025

Références :

- *Décret et arrêtés du 10 février 2017 relatifs à la création du CAPPEI*
- *Circulaire n°2017-026 du 14-2-2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques pour l'éducation inclusive*

Publics concernés :

Les professeurs de l'enseignement public, titulaires ou contractuels employés par contrat à durée indéterminée, exerçant leur fonction dans les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grandes difficultés scolaires ou à une maladie invalidante (SEGPA, ULIS, unité d'enseignement...) peuvent solliciter un départ en formation.

Modalités de recueil des candidatures (remontée par voie hiérarchique)

1. Du 6 au 24 mai 2024

Les candidats adressent une lettre de motivation au chef d'établissement.

2. Au plus tard le 7 juin 2024

Les chefs d'établissement renvoient les lettres de motivation recueillies, avec un avis circonstancié à :
poleecoleinclusive@ac-bordeaux.fr.

PS : Pour de plus amples renseignements, les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. Diallo, chargé de mission (poleecoleinclusive@ac-bordeaux.fr).

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional

Pierre LACUEILLE
Directeur de l'EAFC

✚